

OMPI



CEL/8/1

ORIGINAL : anglais

DATE : 14 juin 2002

F

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

**UNION PARTICULIÈRE POUR LA CLASSIFICATION INTERNATIONALE
POUR LES DESSINS ET MODÈLES INDUSTRIELS
(UNION DE LOCARNO)**

COMITÉ D'EXPERTS

Huitième session

Genève, 21 octobre – 1^{er} novembre 2002

PROJET D'ORDRE DU JOUR

établi par le Secrétariat

1. Ouverture de la session
2. Élection d'un président et de deux vice-présidents
3. Adoption de l'ordre du jour
Voir le présent document.
4. Entrée en vigueur des modifications et compléments à apporter à la classification de Locarno; durée de la prochaine période de révision; modification du règlement intérieur du comité d'experts
Voir le document CEL/8/2.
5. Examen d'une étude des propositions de modifications à apporter aux classes 6 et 19
Voir les documents CEL/VII/2 à 4, CEL/VII/5 et CEL/8/3 à 5.

6. Examen des propositions de modifications et compléments à apporter à la septième édition de la classification de Locarno
Voir les documents CEL/8/6 et 7.
7. Prochaine session du comité d'experts

La séance d'ouverture débutera le lundi 21 octobre 2002, à 10 heures, au siège de l'OMPI, 34, chemin des Colombettes à Genève (salle de conférences B).

[Fin du document]